



## Bibliothèque municipale

### Abonnement Collectivité

#### Fiche d'inscription à la Bibliothèque municipale

Nom de la Collectivité : .....

Nom du représentant : .....

Tél : ..... Mail : .....

Fonction : .....

**certifie sur l'honneur que la collectivité est domiciliée à l'adresse suivante :**

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

**désigne le(s) référent(s) suivant(s) comme interlocuteur(s) de la BM pour l'utilisation de ses services.**

Nom du référent

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Mail

.....  
.....  
.....  
.....

- **m'engage à signaler à la Bibliothèque tout changement d'adresse et de référent.**
- **déclare avoir pris connaissance des modalités particulières d'abonnement accordées aux collectivités et organismes nantais mentionnées sur le site de la BM et m'engage à les respecter.**

Fait à Nantes, le

signature et cachet de la collectivité:

Conformément au décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000, portant simplification des formalités administratives, la présentation de justificatifs de domicile est supprimée. Toute fausse déclaration constatée entraînera la suspension de l'abonnement à la Bibliothèque. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les abonnements de la Bibliothèque municipale. Les données personnelles des usagers collectées sont exclusivement destinées aux services de la Bibliothèque municipale et sont conservées pendant un an à compter de l'échéance de leur abonnement. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Bibliothèque municipale, 15 rue de l'Héronnière, 44000 Nantes ou au Délégué à la protection des données de la Ville de Nantes à l'adresse [dpd@mairie-nantes.fr](mailto:dpd@mairie-nantes.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou adresser une réclamation à la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).